

A l'occasion du sommet franco-britannique du 31 janvier 2014, Jean-Yves le Drian, ministre de la Défense, et son homologue britannique Philip Hammond, ont conclu différents accords permettant l'engagement immédiat d'importants programmes de défense conduits en coopération entre les deux pays. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la mise en œuvre des traités militaires de *Lancaster House*.

Le mardi 15 juillet 2014, au Salon de Farnborough, Jean-Yves Le Drian signera l'accord de coopération franco-britannique FCAS DP (*Future Combat Air System Demonstration Program*). Cet accord définit les termes de la coopération portant sur la préparation de lancement du programme de démonstration de drones de combat en 2016. Il engage un degré de coopération sans précédent avec les Britanniques sur le futur de l'aviation de combat en Europe. Dassault Aviation, BAE Systems, Thales, Selex, Snecma et Rolls-Royce sont impliqués dans ce projet, depuis les études préparatoires jusqu'à la phase de faisabilité.

Le programme de missile de croisière SCALP-EG / Storm Shadow fait, lui, déjà l'objet d'une coopération industrielle entre la France et le Royaume-Uni. Le ministre signera l'accord permettant l'échange des résultats des études contractualisés par la France et le Royaume-Uni, afin de préparer en commun la rénovation des missiles SCALP-EG / Storm Shadow.